

Programme d'assurance collective

Renouvellement 2021



La corporation des
thérapeutes du sport
du Québec



PRÉSENTATION

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la **Corporation des thérapeutes du sport du Québec** offre à ses membres agréé.e.s un programme d'assurance collective. En date du 1^{er} mai 2021, les bénéficiaires seront assuré.e.s par SSQ Assurance.

Selon la loi de la RAMQ, « vous avez l'obligation d'adhérer à un régime privé, au moins pour la couverture des médicaments, si vous y avez accès et que vous avez moins de 65 ans ».

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

- Compagnie d'assurance : SSQ
 - Vous recevrez une nouvelle carte d'adhérent dans la semaine du 17 mai 2021
- Courtier : BFL
- Gestionnaire du programme : CTSQ
 - Pour toute question, **contactez-nous** avant tout

En date du 1er mai, tous les bénéficiaires seront automatiquement transférés au module 1 sauf autrement exprimer. Vous devrez nous envoyer un courriel demandant d'être souscrit au module 2 avant le 5 mai 2021.

Votre module d'inscription en date du 1^{er} mai 2021 ne pourra être changé au prochain renouvellement à moins d'avoir l'un des événements de vie suivant :

- Naissance d'un enfant
- Ajout d'un.e conjoint.e

Période de couverture

- 1^{er} mai 2021 au 31 août 2022
 - Augmentation maximale de 15 % des primes en vigueur
- 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023
 - Augmentation maximale de 20 % des primes négociées au 1^{er} septembre 2022

MODULAIRE

Module 1

Module 2

MÉDICAMENTS

Remboursement	70 % incluant la clause de générique forcée	80 % incluant la clause de générique forcée
---------------	---	---

Service de paiement	Carte directe
---------------------	---------------

Ticket modérateur	7,00 \$	5,00 \$
-------------------	---------	---------

SOINS DE LA SANTÉ

Franchise	50,00 \$ couverture individuelle 100,00 \$ autres couvertures	25,00 \$ couverture individuelle 50,00 \$ autres couvertures
-----------	--	---

combinée avec la franchise des frais paramédicaux

Remboursement	70 %	80 %
---------------	------	------

Type de remboursement	Payable
-----------------------	---------

Soins infirmiers	10 000,00 \$/année civile
------------------	---------------------------

Examen de la vue	100,00 \$/période de 24 mois
------------------	------------------------------

Orthèses podiatriques	300,00 \$/année civile
-----------------------	------------------------

Prothèses auditives	500,00 \$/période de 48 mois
---------------------	------------------------------

Ambulance	Frais raisonnables et courants
-----------	--------------------------------

Maison de convalescence	Chambre semi-privée pour 60 jours
-------------------------	-----------------------------------

Analyse de laboratoire et techniques d'imagerie	1 000 \$/année civile
---	-----------------------

Chirurgie dentaire à la suite d'un accident	Frais raisonnables et courants dans le 12 mois suivant l'accident
---	---

Membre artificiel et prothèse oculaire	5000,00 \$ / appareil
--	-----------------------

Prothèse mammaire	1000,00 \$/période de 24 mois
-------------------	-------------------------------

Lit d'hôpital, fauteuil roulant, appareil respiratoire et fournitures orthopédiques	Frais raisonnables et courants
---	--------------------------------

Prothèse capillaire	300,00 \$ à vie
---------------------	-----------------

Glucomètre	250,00 \$/un (1) appareil/période de 36 mois
------------	--

Stérilet	frais raisonnables et courants
----------	--------------------------------

Neurostimulateurs/TENS	800,00 \$/période de 60 mois
------------------------	------------------------------

PARAMÉDICAUX

Franchise	50,00 \$ couverture individuelle 100,00 \$ autres couvertures	25,00 \$ couverture individuelle 50,00 \$ autres couvertures
-----------	--	---

combinée avec la franchise des frais de soins de santé

Remboursement	70 %	80 %
---------------	------	------

Type de remboursement	Payable
-----------------------	---------

Maximum	40,00 \$/par visite pour un total de 300,00 \$ pour l'année civile tous soins paramédicaux confondus	60,00 \$/par visite pour un total de 300,00 \$ pour l'année civile par soins paramédical
---------	--	--

Services paramédicaux couverts	Acunpuncteur, audiologiste, chiropraticien, conseiller en orientation, diététiste, ergothérapeute, homéopathe, massothérapeute, naturopathe, orthophoniste, ostéopathe, physiatre, physiothérapeute, podiatre, psychologue, thérapeute du sport, thérapeute en réadaptation physique, travailleur social
--------------------------------	--

PRIMES D'ASSURANCE

Les paiements sont acceptés entre le 25^e jour du mois précédent et le 5^e jour du mois de la prime due. Les paiements reçus en retard seront facturés avec des frais de 11,50 \$ pour chaque tranche de dix (10) jours de retard.

Il est de la responsabilité de l'adhérent de s'assurer que le paiement est complet à la bonne date.

PAIEMENT AUTOMATIQUE PAYPAL*†

Vous pouvez vous inscrire au paiement automatique sur votre compte CTSQ, sous *Services aux membres > Programme d'assurance collective*.

	Module 1	Module 2
Individuelle	96,62 \$	117,82 \$
Couple	195,96 \$	242,25 \$
Familiale	232,63 \$	284,97 \$

* Vous devez vous assurer que la carte de crédit associé au paiement est valide à la date d'ue

† Seuls le paiement mensuel est possible avec PayPal

PAIEMENT PAR CHÈQUE

Les chèques doivent être libellés à la CTSQ.

		Module 1	Module 2
Mensuel	Individuelle	93,21 \$	113,69 \$
	Couple	189,19 \$	233,91 \$
	Familiale	224,62 \$	275,19 \$
Semestriel 1 ^{er} paiement : 1 ^{er} mai 2021 2 ^e paiement : 1 ^{er} janvier 2022	Individuelle	745,68 \$	909,52 \$
	Couple	1 513,52 \$	1 871,28 \$
	Familiale	1 796,96 \$	2 201,52 \$
Complet	Individuelle	1 491,36 \$	1 819,04 \$
	Couple	3 027,04 \$	3 742,56 \$
	Familiale	3 593,92 \$	4 403,04 \$

PAIEMENT PAR VIREMENT INTERAC**

Les virements Interac doivent être envoyés à l'adresse direction@ctsq.qc.ca.

		Module 1	Module 2
Mensuel	Individuelle	94,71 \$	115,19 \$
	Couple	190,69 \$	235,41 \$
	Familiale	226,12 \$	276,69 \$
Semestriel 1 ^{er} paiement : 1 ^{er} mai 2021 2 ^e paiement : 1 ^{er} janvier 2022	Individuelle	747,18 \$	911,02 \$
	Couple	1 515,02 \$	1 872,78 \$
	Familiale	1 798,46 \$	2 203,02 \$
Complet	Individuelle	1 492,86 \$	1 820,54 \$
	Couple	3 028,54 \$	3 744,06 \$
	Familiale	3 595,42 \$	4 404,54 \$

** Si vous devez fournir une question/réponse secrète, vous devez utiliser votre nom de famille comme réponse. Autrement, nous n'accepterons pas le virement.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

[Vous pouvez visionner la rencontre virtuelle qui s'est tenue le 21 avril 2021.](#)